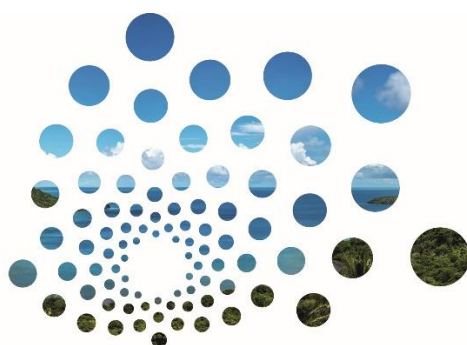


CONCOURS Coup de Cœur #JEME3



FORUM

JEunesse Mobile & Engagée

JEME



JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE



FONJEP Solidarité
Internationale

Rectorat de Mayotte - Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
Rue Saharangué – BP 76 – 97600 MAMOUDZOU

Mail : drajes976-servicecivique@ac-mayotte.fr – Tel : 0269 63 33 75

Préambule

La DRAJES Mayotte organise la troisième édition du **Forum JEunesse Mobile et Engagée** le 17 octobre 2023 au CUFR de Dombéni.

Les dispositifs en faveur de la mobilité et de l'engagement seront présentés aux jeunes de 15 à 30 ans durant cette journée :

- ◆ le service civique ;
- ◆ le Service National Universel ;
- ◆ le bénévolat ;
- ◆ le comité/conseil municipal des jeunes
- ◆ la junior association ;
- ◆ la mobilité européenne avec Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps Européen de Solidarité ;
- ◆ la solidarité internationale

C'est à ce titre, que **6 récompenses** seront attribuées aux lauréats du concours Coup de Cœur JEME #3. Ce concours consiste à la réalisation d'un court métrage de 1 à 3 min sur la valorisation des dispositifs d'engagement et de mobilité.

Public éligible

Le film doit être scénarisé et réalisé par :

- ◆ Les jeunes ayant suivi une mission de service civique en 2022 ou 2023 au sein des structures d'accueil de service civique dont le siège social se situe à Mayotte ;
- ◆ Les jeunes ayant bénéficié d'une expérience de mobilité à travers un programme du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, un programme européen ou un autre programme de mobilité internationale en 2022 ou 2023 ;
- ◆ Les jeunes ayant accompli dans le cadre du Service National Universel leur séjour de cohésion et leur mission d'intérêt général en 2022 ou 2023 ;
- ◆ Les jeunes ayant participé à la mise en place ou faisant partie d'un comité ou conseil municipal des jeunes ;
- ◆ Les jeunes ayant participé à la création ou faisant partie d'une junior association.

Les jeunes peuvent être accompagnés dans leur démarche par leur organisme ou bien par des professionnels de l'éducation et de l'image.

Les modalités de candidature

Date de candidature : du 14 septembre au 11 octobre 2023 00h

Pour participer au concours, vous devez réaliser un court métrage de 1 à 3 minutes.

Par votre court métrage, vous mettrez en valeur un ou plusieurs dispositif.s d'engagement et/ou de mobilité (service civique, service national universel, bénévolat, comité jeunes, junior association, mobilité européenne ou internationale). Le film doit être soit de fiction, documentaire, musical ou d'animation et réalisé à partir du 08 septembre 2023.

Il appartient aux cinéastes de respecter les droits en vigueur (droits d'auteurs, droits musicaux, droit à l'image). Les films doivent être réalisés en français ou en langue originale sous-titrés en français. Les déposants autorisent la DRAJES de Mayotte à utiliser les œuvres à des fins de valorisation (diffusions, formations, interventions pédagogiques).

Les 6 meilleurs films seront sélectionnés par un jury.

Vous avez jusqu'au 11 octobre 2023 minuit pour soumettre votre film par mail à drajes976-servicecivique@ac-mayotte.fr La vidéo doit être accompagnée d'un mail mentionnant votre nom, prénom, âge, votre village ainsi qu'un texte explicatif sur votre réalisation.

Le jury se réunira le 13 octobre 2023.

Les lauréats seront connus et récompensés lors du forum jeunesse mobile et engagée le 17 octobre 2023.

Les prix sont les suivants :

1. un forfait de formation au **permis de conduire** (code et conduite) pour le 1^{er} lauréat ;
2. un **ordinateur portable** pour les 2^{ème} et 3^{ème} lauréats ;
3. une **tablette** pour les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} lauréats.

Pour toute information complémentaire :

- Mail : drajes976-servicecivique@ac-mayotte.fr
- Tél : 0639 73 38 46

